

Appel à candidatures 2019

Clusters Qualité de vie au Travail (QVT) en direction des ESMS (PA-PH)

Fiche de candidature

**Date limite de dépôt des candidatures : 22 février 2019**

1. **Présentation de l’établissement**

|  |
| --- |
| * Raison sociale et adresse de l’établissement : * Raison sociale et adresse de l’organisme gestionnaire de l’établissement : * Nom du directeur / de la directrice de l’établissement : * Coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie électronique de la Direction : |
| * Numéro FINESS : * Statut :  public autonome  public hospitalier  public territorial  privé à but non lucratif  privé à but lucratif |

* Instances Représentatives du Personnel présentes au sein de l’établissement :
* Nom de l’Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) auquel adhère l’établissement :

1. **Eléments de contexte**

**Présentation des éléments de contexte de l’établissement avec notamment :**

Les EHPAD ayant candidaté à la « formation-action QVT » engagée en janvier 2018 sont invités à le préciser.

Déroulement de l’accompagnement sur deux périmètres géographiques :

* Le 1er cluster réunira 7 établissements de l’Ille et Vilaine et du Morbihan (l’accompagnement débutera en avril 2019 pour se terminer en juin 2020).
* Le second cluster réunira 7 établissements des Côtes d’Armor et du Finistère (l’accompagnement débutera en septembre 2019 pour se terminer en décembre 2020).
* L’activité autorisée par modalités d’accueil :

Pour les EHPAD :

Places d’hébergement permanent :

Places d’hébergement temporaire :

Accueil de jour :

Pour les établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap :

Places en internat :

Places en semi-internat :

Placement familial :

* Le nombre de personnels et sa répartition par catégorie (transmission s’il existe d’un organigramme).
* Les expériences récentes sur des problématiques de santé au travail, qualité de vie au travail, dialogue social, conduite du changement.

**Identification des motivations, objectifs, projets de l’établissement pour participer au Cluster Qualité de Vie au Travail :**

* Objectifs pour participer au Cluster et expérimenter une démarche en faveur de la qualité de vie au travail au sein de l’établissement.
* Lien éventuel à un changement en cours ou un projet de changement au sein de l’établissement (changement technique, organisationnel, social, …).

**Identification des ressources internes qui pourront être mobilisées dans le cadre du cluster QVT**

* Pré-identification, en se référant au cahier des charges relatif à l’appel à candidatures, de la composition :

- du binôme ou du trinôme

- d’un groupe de travail qui réunira différents corps de métiers de l’établissement

- du comité de pilotage QVT

1. **Engagement**

Signatures conjointes qui attestent de l’engagement des parties à s’inscrire dans la démarche interne et la dynamique de travail inter-établissements proposée par le cluster Qualité de Vie au Travail.

Il conviendra par ailleurs d’informer le conseil d’administration ou son/sa président(e) si cette instance ne s’est pas réunie en amont du dépôt de dossier de candidature.

|  |  |
| --- | --- |
| Le directeur / La directrice  Date  Prénom Nom | Le représentant du personnel (secrétaire du CHSCT ou du CSE, ou autre représentant du personnel en l’absence du CHSCT ou du CSE)  Date Prénom Nom Mandat |